

Informations relatives à la durabilité

Sans objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales en investissant principalement dans des sociétés actives dans les secteurs de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et des véhicules électriques et générant une grande partie de leur chiffre d'affaires et/ou de leurs bénéfices à partir de leurs activités liées aux énergies renouvelables.

Les investissements du Compartiment dans les fabricants, les installateurs et les exploitants de turbines solaires et éoliennes, ainsi que dans les sociétés de distribution de réseaux connexes, soutiennent directement la substitution de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles au profit de sources renouvelables. Les investissements du Compartiment dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques favorisent une mobilité propre ou neutre sur le plan climatique. Ces entreprises contribuent à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales promues par le Compartiment.

Stratégie de placement

L'objectif du Compartiment est d'investir dans des sociétés et des secteurs industriels impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et des véhicules électriques et générant une grande partie de leur chiffre d'affaires et/ou de leurs bénéfices à partir de leurs activités liées aux énergies renouvelables.

Le Compartiment investit principalement dans des actions cotées de sociétés dont les produits et services jouent un rôle dans l'avancement de la transition énergétique mondiale, c'est-à-dire l'accélération du passage à une électricité propre, sans carbone et durable dans le mix énergétique. Les principales sources d'énergie de cette transition devraient rester l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie hydraulique, l'énergie solaire s'octroyant la part la plus importante car elle présente le meilleur potentiel de déploiement à l'échelle mondiale. L'énergie solaire devrait devenir la principale matière première pour la production d'hydrogène vert, destiné à une utilisation dans des secteurs industriels autres que la production d'électricité.

Par extension, l'univers d'investissement du Compartiment comprend donc également des entreprises actives dans des industries qui contribuent à l'électrification du transport routier ainsi que d'autres secteurs du transport et du stockage de l'énergie en général. Cela inclut les constructeurs de véhicules électriques et de batteries, ainsi que les biens d'équipement, les composants précurseurs et les matériaux dans les chaînes d'approvisionnement respectives.

Le Compartiment envisage également des opportunités d'investissement dans des secteurs qui contribuent à la décarbonation des industries traditionnelles à forte intensité énergétique, comme l'acier,

l'aluminium et le ciment ou d'autres utilisateurs de chaleur industrielle. Plus précisément, la décarbonation de ces secteurs nécessite la production d'hydrogène vert et de ses dérivés chimiques, tels que l'ammoniac et d'autres carburants synthétiques, écologiques et neutres en carbone.

Proportion d'investissements

Au moins 60% des investissements du Compartiment sont alignés sur des caractéristiques E/S et constituent des investissements durables. Jusqu'à 40% des actifs du Compartiment peuvent être investis dans d'autres placements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Le contrôle se fait par le biais de vérifications menées en interne, en examinant de manière indépendante les rapports ESG et de durabilité publiés périodiquement par les sociétés bénéficiaires des investissements.

Méthodes

Le gestionnaire de portefeuille utilise un Tableau de bord ESG pour attribuer une note aux investissements potentiels, comme indiqué à la section « Stratégie de placement ».

Source et traitement des données

Le gestionnaire de portefeuille recourt aux services de fournisseurs de données externes tels que Bloomberg et mène également des recherches en interne.

Limites aux méthodes et aux données

L'exactitude des données dépend en outre des fournisseurs tiers. La couverture des sources de données peut s'avérer inférieure à 100% en raison de types d'actifs non couverts, de données incomplètes ou incohérentes et de lacunes dans la couverture de ces fournisseurs tiers.

Diligence raisonnable

Le contrôle de diligence raisonnable est effectué sur la base d'une note ESG interne et des données fournies par des [fournisseurs](#) externes.

Politiques d'engagement

Des informations sur la politique de vote par procuration mise en œuvre par UBS Asset Management AG sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.ubs.com/global/en/assetmanagement/capabilities/sustainable-investing.html>

Des informations sur la politique d'engagement mise en œuvre par le Gestionnaire sont disponibles à l'adresse suivante :

(<https://www.finet-am.de/fondsmanagement/lfs-solar-sustainable-energy-fund/>)

Les investisseurs sont informés que le fonds a déposé le projet de prospectus auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), lequel reflète l'insertion des annexes conformément au Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission (les « NTR du SFDR »). A ce jour, la CSSF n'a pas encore apposé son visa sur le prospectus. Le site Internet sera mis à jour dès réception du prospectus portant le visa.